

Compte-rendu de la réunion du 24 mai 2011 – Péronne – 10h00

Commission Thématique « Gestion de la ressource »

Etaient présents (14) :

Monsieur Bernard LENGLET, Président de la Commission Locale de l'Eau
Monsieur Bernard DECROIX, Président de l'ASPEE et de la Commission Thématique Gestion et protection des milieux naturels
Madame Géraldine AUBERT, Agence de l'Eau Artois-Picardie
Monsieur Pierre MOROY, DISEMA de la Somme
Monsieur Patrice DELAVEAUD, MISE de l'Aisne
Monsieur Philippe COZETTE, Conseil Général de l'Aisne
Monsieur Michel RANDJIA, Chambre d'Agriculture de la Somme
Monsieur Denis BOULANGER, représentant du SVA et secrétaire de l'ASPEE
Monsieur Xavier PAMART, SCEA du Moulin
Madame Sandrine PETIT, SIEP du Santerre
Mademoiselle Marine JOSSE, SIEP du Santerre
Madame Virginie PARRAIN, Agriculture Biologique de Picardie
Madame Maryline VERNET, Fédération de la Somme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Monsieur Pierre LOAS, Syndicat de la Vallée des Anguillères (stagiaire PCB)
Mademoiselle Mélanie LECLAIRE, Animatrice du SAGE de la Haute-Somme

Etaient excusés (7) :

Monsieur Jacques MORTIER, Président de la Commission Thématique « Gestion de la ressource », Président de l'Association agréée "Pour le littoral picard et la Baie de Somme" et administrateur de l'Agence de bassin Artois Picardie
Monsieur Jean-Paul VORBECK, DREAL Picardie
Mademoiselle Marie-Olivia ALLARD, Conseil Régional de Picardie
Madame Christelle DEHAINE, Chambre d'Agriculture de la Somme
Monsieur Yves MAQUINGHEN, Picardie Nature
Mademoiselle Cindy DELCENSERIE, Syndicat de la Vallée des Anguillères
Monsieur Dominique ROUART, Lunor

Contact

Commission Locale de l'Eau de la Haute-Somme
Mélanie LECLAIRE, animatrice du SAGE Haute Somme
Structure porteuse - AMEVA
32 route d'Amiens, 80480 DURY
Tel/Fax : 03.22.33.09.97/03.22.90.91.80
sagehautesomme@orange.fr

L'ordre du jour était le suivant :

- ❶ Approbation du compte-rendu de la réunion de novembre 2010
- ❷ Présentation des tendances d'évolution du territoire quant aux risques majeurs
- ❸ Synthèse des orientations
- ❹ Proposition d'organisation du PAGD
- ❺ Actions en cours
- ❻ Questions diverses/Perspectives

Le diaporama et le compte-rendu de la réunion sont consultables sur le site Internet :

<http://ameva.org> : rubrique « Nos missions → SAGE → SAGE Haute-Somme »

Monsieur MORTIER, Président de la commission thématique « Gestion de la ressource », n'a pas pu être présent à la réunion et s'en excuse. La parole est donnée à Mélanie LECLAIRE, animatrice du SAGE Haute Somme.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion de novembre 2010

Le compte-rendu de la réunion de commission du 10 novembre est approuvé.

La réunion va permettre de présenter et discuter les scénarios tendanciels du territoire. Un document de travail reprenant l'ensemble des enjeux de la Haute Somme est remis à chaque participant. Ces scénarios tendanciels permettront de justifier les orientations et les mesures du PAGD.

Après un rappel du contexte réglementaire vis-à-vis de la gestion de la ressource en eau et des orientations du SDAGE en lien avec cet enjeu, les scénarios tendanciels sont présentés. Ils sont articulés de façon à présenter les points d'évolution positive et négative quant à la ressource en eau.

2. Les scénarios tendanciels du territoire

La commission a travaillé sur les scénarios tendanciels concernant la gestion de la ressource en eau sur la Haute Somme.

✘ Les prélèvements dans les eaux souterraines

Il serait intéressant d'avoir une simulation des prélèvements agricoles avec les augmentations prévisibles, afin d'avoir une idée des inflexions pour les années à venir.

Madame PARRAIN indique qu'il faudrait savoir s'il y a eu une modification des pratiques culturales et si cela perdure.

Madame PETIT rappelle qu'en ce qui concerne l'irrigation, des volumes globaux de prélèvements sont fixés et que ceux-ci sont ensuite répartis entre les irrigants. Il n'est pas possible de prélever sans limite.

Monsieur RANDJA précise que les compteurs agricoles sont très contrôlés et que par conséquent les 45 millions de m³ alloués à l'agriculture dans la Somme sont respectés.

Monsieur BOULANGER indique qu'il serait intéressant de connaître le nombre de forages supplémentaires créés chaque année.

Monsieur PAMART précise que dans l'Aisne, 40 % des surfaces arrosées sont des pommes de terre et 40 % sont des légumes.

Madame PARRAIN indique qu'il pourrait être intéressant, dans la mise en œuvre du SAGE, de travailler avec les industries agro-alimentaires pour améliorer leurs pratiques.

Monsieur DELAVEAUD indique qu'une étude sur les possibilités volumétriques sur la Somme (dans l'Aisne) et l'Omignon est en cours. Cette étude est menée par la chambre d'agriculture de l'Aisne et sera rendue fin juin. Il s'agit d'un modèle global qui permettra de déterminer les volumes prélevables par bassin de production agricole.

Monsieur.RANDJA rappelle que des réserves d'eau utilisable en agriculture pourront être créées par le biais du canal Seine-Nord Europe, et qu'il est également possible d'utiliser les eaux de pluies pour l'irrigation.

✘ L'alimentation en eau potable

Madame PETIT rappelle qu'une restructuration des syndicats d'eau potable est en cours et que certains pourraient être englobés dans des communautés de communes.

Elle précise que sur le seul syndicat d'eau du Santerre, il y a encore 350 km de réseaux à modifier et que cela coûte environ 250 € par km. A noter que le prix de l'eau pour les communes du syndicat d'eau du Santerre est d'1,16 € HT.

Madame AUBERT précise que le prix moyen de l'eau sur le bassin Artois-Picardie est de 4 € le m³ avec l'assainissement inclus.

Elle indique également qu'il serait intéressant que les scénarios tendanciels comprennent la carte avec les captages protégés par DUP.

✘ La qualité de l'eau sur la Haute Somme

Madame AUBERT confirme le fait que les subventions allouées pour l'Assainissement Non Collectif (ANC) sont trop faibles et que ceci est en cours de réflexion en comité de bassin. La priorité des financements est actuellement mise sur les stations d'épuration.

Monsieur BOULANGER indique que pour mettre aux normes l'Assainissement Collectif, le prix de l'eau a augmenté. Il s'interroge sur la possibilité que le prix de l'eau augmente également pour les communes zonées en non collectif afin que soit ensuite redistribué cet argent sous forme de subvention pour les travaux de mise aux normes des installations individuelles.

Monsieur COZETTE indique que le Conseil Général de l'Aisne finance 20 % du prix de réhabilitation des installations d'ANC. Les critères à respecter pour pouvoir attribuer cette aide reposent sur l'existence d'un SPANC dans la commune ou encore du zonage d'assainissement. Les critères sont assez similaires à ceux de l'Agence de l'Eau. Il mentionne une grille test à l'échelle nationale pour définir les installations prioritaires.

Monsieur LENGLET rappelle l'action du Syndicat de la Vallée de Anguillères par rapport aux Habitats Légers de Loisirs (HLL). Cette action a permis de faire un état des lieux des HLL existants, cependant toutes les communes n'ont pas répondu, et les résultats ne sont pas exploitables pour l'ensemble de la vallée de la Haute Somme.

Monsieur RANDJA soulève un problème par rapport aux rejets agricoles, concernant l'utilisation de plus en plus présente de métaldéhyde pour détruire les limaces, molécule que l'on retrouve de plus en plus dans les cours d'eau.

En ce qui concerne les CIPAN, monsieur DELAVEAUD indique qu'il pourrait être envisagé d'utiliser prioritairement la moutarde puisqu'elle gèle et que cela éviterait d'avoir à la supprimer par d'autres moyens.

Par rapport à la pollution aux PCB sur la Haute Somme, monsieur COZETTE s'interroge sur le gradient que l'on constate de l'amont vers l'aval.

Monsieur LENGLET indique qu'il existe une importante pollution à l'aval de Saint-Quentin, sur 3 communes notamment. La sous-préfecture de Saint-Quentin estime qu'il existe encore des rejets sporadiques sur Saint-Quentin (compte-rendu du dernier COPIL interdépartemental). La sous-préfecture de Péronne a mis en place un comité de suivi pour voir l'évolution des résultats.

Monsieur BOULANGER évoque la difficulté des réunions de COPIL où les interlocuteurs des différents services ne sont jamais les mêmes, ce qui rend le suivi plus compliqué. La demande a donc été faite pour que les personnes en charge du dossier PCB soient toujours les mêmes.

Madame VERNET soulève la problématique des rejets médicamenteux qu'il faudrait ajouter aux scénarios tendanciels puisque cela tend à s'accroître et à poser des problèmes pour les milieux aquatiques.

Madame PETIT indique qu'une étude a été réalisée sur cette thématique au niveau du bassin Artois-Picardie.

Monsieur RANDJA précise qu'il n'y a plus qu'une seule collecte « Emballages Vides de Produits Phytosanitaires » et « Produits Phytosanitaires Non Utilisables » par an.

3. Les orientations et les mesures du SAGE

Les orientations et les premières mesures du SAGE sont présentées brièvement, les membres de la Commission pourront faire part de leurs remarques à l'animatrice du SAGE suite à la réunion de ce jour. Par ailleurs, la prochaine réunion de Commission thématique sera consacrée aux mesures du SAGE.

Madame VERNET propose que des mesures quant aux économies d'eau soient ajoutées.

Monsieur MOROY rappelle qu'il est primordial de travailler en parallèle sur l'évaluation environnementale maintenant que la rédaction des mesures est entamée.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur LENGLET remercie les participants et lève la séance à 12h40.